

A propos du codéveloppement

dimanche 19 août 2007, par [MASSIAH Gustave](#) (Date de rédaction antérieure : 23 juin 2007).

Les deux textes ci-dessous, de mars et juillet 2007, ont été rassemblés sur le site de Michel Husson, avec un troisième datant de 1998 (voir sur le site d'ESSF : [Immigration, coopération et développement : une approche prometteuse et contradictoire](#))

Sommaire

- [Réponses à trois questions](#)
- [« Le codéveloppement, un \(...\) »](#)

Réponses à trois questions d'Épargne sans Frontière

23 juillet 2007

Épargne sans Frontière, dont vous connaissez les travaux consacrés au financement du développement, souhaite, à travers un questionnaire très court (quelques lignes par réponse) recueillir votre point de vue sur le concept de « Codéveloppement ».

Comment définissez-vous le Codéveloppement ?

Au départ, quand le terme est apparu, en 1981, il s'agissait de construire une cohérence entre les politiques de développement de pays désireux de coopérer. L'essai a été tenté avec le Mexique, l'Inde et l'Algérie. Il correspondait aux approches du développement de la période précédente ; synergie entre les plans de développement et accords sur les prix des matières premières (accord sur le prix du gaz avec l'Algérie). La montée en puissance du néolibéralisme et du dogme de l'ajustement structurel a remis en cause les fondements de cette approche. Le renouvellement de cette approche impliquerait une action commune sur les politiques d'investissement, l'évolution du commerce mondial et une action concertée sur les institutions internationales (FMI, BM, OMC).

Je récusé pour ma part l'évolution consistant à relier codéveloppement et gestion des flux migratoires. Il y a un rapport entre les politiques de développement et les migrations, mais on ne peut restreindre la conception des migrations à la gestion des flux migratoires et subordonner le codéveloppement à la maîtrise de ces flux. C'est pourquoi je préfère ne pas utiliser le terme de codéveloppement et parler plutôt de développement coordonné, de développement partagé ou encore mieux de développement solidaire.

Comment le distinguez-vous du développement des PED en général (et/ou de l'Afrique en particulier) et quelles relations établissez-vous entre les deux notions ?

Aujourd'hui, le terme codéveloppement, quand il n'est pas subordonné à la gestion des flux migratoires est utilisé par beaucoup comme un synonyme du développement.

Pourtant, il ne qualifie pas plus la nature du développement. De mon point de vue, il convient de préciser la politique de développement que l'on défend. Le choix principal est entre deux conceptions. La conception dominante, disons pour simplifier néolibérale, qui conditionne toute politique du développement par l'ajustement de chaque société au marché mondial régulé par le marché mondial des capitaux. La conception antisystémique, disons pour simplifier altermondialiste, qui propose une orientation alternative à partir de l'accès pour tous aux droits fondamentaux. Cette conception du développement implique l'articulation entre les différents niveaux, local, national, grande région et mondial. De ce fait le codéveloppement découle de l'accès aux droits pour tous aux différentes échelles ; il nécessite donc une redistribution des richesses à chacune des échelles, notamment sous la forme des taxations internationales.

Enfin disposez-vous d'études, d'analyses ou d'évaluations *a posteriori* d'interventions de Codéveloppement menées par la Coopération française ou l'un de ses acteurs (ou tout autre coopération bi ou multilatérale) ? Quelles en sont les principales conclusions et recommandations ?

Dès 1997, à partir du rapport rédigé par Sami Nair à la demande de Jean-Pierre Chevènement, la notion de codéveloppement est définie à partir de l'objectif de valoriser les capacités intellectuelles et financières des migrants au service de leur pays d'origine. Cette définition est partagée par le rapport de Jacques Godfrain et Bernard Cazenave de janvier 2007. La nécessité de respecter les droits des migrants, rappelée dans tous les rapports apparaît de plus en plus comme une déclaration naïve, voire cynique. La focalisation sur le retour et les objectifs affichés de 25000 retours par an et l'octroi de crédits conditionnés par les résultats de contrôle de l'immigration priment dans les politiques et ramènent le codéveloppement à une procédure de police des frontières.

En matière d'évaluation *a posteriori*, les expériences menées au Mali et au Maroc confirment ces limites ; la fixation des populations sur place est souvent éphémère, elle s'inscrit dans un processus de développement dans la durée qui n'est pas la visée des programmes mis en place. Il s'agit surtout de projets symboliques visant à réaffirmer la priorité à la maîtrise des flux migratoires. De même, le programme « DSTE (Diasporas scientifiques, techniques et économiques) pays émergents » met en place, en application de « l'immigration choisie », une rationalisation de « l'exode des cerveaux » au profit du pays d'accueil.

En définitive, les propositions de partenariat portées par les associations de solidarité internationale et les collectivités locales ont tout à perdre à être confondues avec ce qu'on dénomme aujourd'hui le codéveloppement ; elles sont porteuses d'alternatives dans la coopération de société à société et dans la construction d'un système mondial plus équilibré et plus juste.

Interview à Libération

« Le codéveloppement, un alibi pour les candidats »

<http://www.liberation.fr/actualite/economie/243816.FR.php?mode=P...>

Interview de Gustave Massiah réalisé par Vittorio DE FILIPPIS et Christian LOSSON.

Mercredi 28 mars 2007

La solidarité internationale, oubliée de la campagne ? Constitué le 6 février 2006, Etat d'urgence planétaire un collectif de 23 organisations et réseaux, soit 300 000 militants publie ce matin un comparatif des propositions des partis politiques sur neuf thématiques (dette, commerce, aide, etc.). Entretien avec Gustave Massiah, président du Centre de recherche et d'information sur le développement, initiateur de cette campagne.

Que pensez-vous des débats dans la campagne autour des enjeux sur les rapports Nord-Sud ?

Ils ne sont absolument pas à la hauteur de l'état d'urgence. Eau, santé, éducation, commerce, agriculture, migrations sont au cœur de la bataille pour un monde plus juste, comme le montrent les objectifs du millénaire (qui visent à réduire de moitié la pauvreté dans le monde d'ici à 2015, ndlr). Des idées sont lancées, mais sans dire comment on y arrive. C'est le cas de la rupture avec la Françafrique, de l'augmentation de l'aide publique au développement (APD) ou encore de la réduction du poids de la dette. Mais c'est une vision très nationaliste, comme si la France était en dehors de l'Europe et du reste du monde.

Tous les candidats ne jurent que par le codéveloppement...

A les écouter, on a vraiment l'impression qu'ils se sont contentés de mettre « co » devant « développement ». Le codéveloppement est devenu une tarte à la crème, tant le concept a été dévoyé. Il avait été popularisé par Jean-Pierre Cot en 1981, éphémère ministre de la Coopération, poussé à démissionner car il voulait des rapports équitables entre la France et l'Afrique. Aujourd'hui, le codéveloppement n'est, chez beaucoup de candidats à la présidentielle, qu'un alibi qui sert à masquer la politique répressive vis-à-vis des migrants.

C'est-à-dire ?

On veut maîtriser les flux migratoires, arrimer les migrants chez eux, via une politique de camps que l'on voit se développer aux portes de l'Europe. Or, le codéveloppement, c'est de la coopération d'égal à égal. C'est faire le lien entre deux pays. C'est également remettre en question notre propre développement pour le mettre en relation avec celui d'autres pays. Ce n'est de toute façon qu'un outil complémentaire de solidarité internationale, des rapports Nord-Sud. Mais, pour avoir une pensée du codéveloppement, il faut d'abord avoir une pensée du

développement.

Vous voulez dire que cette réflexion a disparu dans le débat...

Dans le débat politique, le temps de cette campagne, oui, mais pas dans celui de la société civile. Pourtant, que ce soit sur le vote des immigrés aux municipales, l'augmentation de l'aide, voire la régularisation des sans-papiers, les Français sont plus ouverts que l'on croit sur les migrations et le développement. Or, les politiques ont une simplification hallucinante sur des questions complexes et finissent par en pervertir les enjeux.

Pourtant, la France se veut volontariste sur l'aide au Sud, à l'image de la taxe sur les billets d'avion...

Oui, mais malgré ces avancées (coopération décentralisée, hausse de l'aide, climat, etc.), la campagne est très en retrait et donne l'image d'une France qui se renferme sur elle-même. Paradoxe quand on constate un accroissement généralisé des inégalités, des menaces écologiques et des phénomènes d'exclusion, et que la France joue un rôle primordial au sein de l'Union européenne et des institutions internationales !

P.-S.

* Gustave Massiah est président du CRID.